



## Réunion publique de démarrage - n°1

Mardi 28 septembre 2021, 18h30

Rédacteur : B. VILLAEYS  
Contact : b.villaeys@agence-at.com  
Téléphone : 04 48 78 20 90

### Présents :

- élus et secrétaire de mairie
- CD30, M Christophe Dumas
- L\*agence actions territoires, Mme Brigitte Villaeys
- 15 personnes

## 1. INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le maire remercie les personnes présentes et rappelle la genèse de la révision générale du PLU, l'accompagnement du département du Gard dans cette étape préalable, et le choix de l'équipe municipale d'intégrer la démarche de PLU Gard Durable avec une concertation élargie.

## 2. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET DU DÉROULÉ D'UN PLU

L\*agence actions territoires présente l'équipe, la méthode de travail et la démarche de projet d'un PLU.

Des précisions sont demandées sur le planning, qui reste «prévisionnel». En effet des éléments extérieurs au PLU peuvent interférer dans ce planning (documents supra communaux à mettre à jour, demande spécifique de l'Etat,...). A ce stade de connaissance, les principaux documents supérieurs (dont le ScoT) sont validés et les schémas directeurs pluvial et assainissement sont existants et assez récents sur la commune.

Le PLU vise l'objectif de 2035.

Il est rappelé qu'à partir du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), envisagé au printemps 2022, la commune pourra émettre des sursis à statuer sur les projets qui seraient en contradiction ou rendrait plus difficile la réalisation du projet communal.

## 3. CONCERTATION CITOYENNE

L\*agence actions territoires et les élus invitent les habitants à s'inscrire pour le panel citoyen.

Certains critères permettront de sélectionner les candidats pour avoir un panel représentatif : âge, homme/femme, quartier, activité,...

Aucune restriction à candidater au panel, (pas d'obligation de résider sur place) mais les doublons internes à une même famille, le lien de parenté avec un élu, le fait de ne pas habiter sur place, pourront être des critères de sélection s'il y a trop de candidats (plus de 20 personnes).

### > Dates importantes :

- lundi 11 octobre 2021, 12h : restitution fiche inscription au panel

- mardi 9 novembre 2021, 18h30 : premier atelier avec le panel

En cas de nombre insuffisants de candidats, l'équipe fera le point et pourra solliciter individuellement des personnes ressources. Mais le panel reste une démarche volontaire et personne ne sera « nommé » par les élus.

Le panel est volontairement composé d'habitants indépendants, qui souhaitent échanger sur les projets d'intérêt général de la commune. Les intérêts privés ne seront pas traités dans les ateliers, ni en réunion publique. Le registre en mairie est disponible et chacun a la possibilité d'écrire au maire.

Les ateliers se dérouleront sans élus, pour que chacun puisse s'exprimer librement et exposer sa vision de la commune. Chacun signera la « charte du citoyen » et s'engagera à intervenir dans l'intérêt général de la commune, dans le respect de la parole de chacun.

---

#### 4. DÉMARCHE PLU GARD DURABLE

---

Monsieur Christophe Dumas, du CD30 rappelle pourquoi le département a été amené à proposer cette démarche. En effet, le département et l'Etat étaient amenés à émettre fréquemment des avis défavorables sur les PLU et les causes relevées étaient les suivantes :

- pas de concertation avec les habitants et souvent incompréhension du projet par la population
- peu de concertation avec les personnes publiques associées,.

Après réflexion sur la manière d'élaborer les PLU, 12 communes ont participé aux premières expérimentations, suivies d'un autre groupe de 12.

C'est une démarche volontaire des équipes municipales qui souhaitent aller plus loin dans la concertation. Le Département les accompagne tout au long de ce processus.